|  |  |
| --- | --- |
| **Point de l'ordre du jour: ADM 1** | **Document C25/69-F** |
| **19 mai 2025** |
| **Original: anglais** |
|  |  |
| Rapport de la Secrétaire générale |
| RAPPORT INITIAL SUR L'EXAMEN DE LA PRÉSENCE RÉGIONALE DE L'UIT |
| **Objet**On trouvera dans le présent rapport des recommandations destinées à orienter les délibérations du Conseil sur le mandat de l'examen de la présence régionale de l'UIT.**Suite à donner par le Conseil**Le Conseil est invité à **examiner** le rapport.**Lien pertinent avec le plan stratégique**Présence régionale.**Incidences financières**Allocation supplémentaire proposée, comme indiqué dans le [Document C25/9](https://www.itu.int/md/S25-CL-C-0009/fr).\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**Références**[*Résolution 25*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/RES-025-F.pdf) *(Rév. Dubaï, 2018),* [*Résolution 25*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts-2023/RES-025-F.pdf) *(Rév. Bucarest, 2022),* [*Résolution 135*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts-2023/RES-135-F.pdf) *(Rév. Bucarest, 2022) et* [*Résolution 157*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts-2023/RES-157-F.pdf) *(Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires; Plan d'action de Kigali,* [*Rapport final*](https://www.itu.int/fr/publications/ITU-D/Pages/publications.aspx?parent=D-TDC-WTDC-2022&media=electronic) *de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (Kigali, 2022).* |

# 1 Introduction et considérations générales

À sa 19ème réunion, qui s'est tenue du 30 septembre au 11 octobre 2024, le Groupe de travail du Conseil sur les ressources financières et humaines (GTC-FHR) a décidé de créer un Groupe de travail par correspondance en ligne (BCG) chargé d'élaborer un mandat pour l'examen par l'UIT de sa présence régionale, conformément à la Résolution 25 "Renforcer la présence régionale de l'UIT" (Rév. Bucarest, 2022). Le BCG a été chargé d'examiner un projet de mandat présenté lors de la 19ème réunion du GTC-FHR et de soumettre son rapport final à la 20ème réunion de ce même groupe.

Lors de cette 20ème réunion du GTC-FHR, qui s'est tenue du 10 au 21 février 2025, les participants ont examiné le rapport du BCG, qui contenait un mandat révisé. Le GTC-FHR a par la suite examiné et adopté le mandat en vue de son examen par le Conseil à sa session de juin 2025 ([Document C25/50](https://www.itu.int/md/S25-CL-C-0050/fr)).

À la suite de l'adoption du mandat par le GTC-FHR, un Groupe spécial intersectoriel a été créé et chargé d'assurer une approche coordonnée et stratégique dans le cadre de l'examen. Présidé par le Vice-Secrétaire général, le groupe spécial est composé de tous les directeurs régionaux, ainsi que de représentants de chacun des Bureaux de l'Union. Les tâches suivantes ont été confiées au groupe spécial:

– Rédiger le rapport initial, en décrivant la méthode, la structure et la durée de l'examen, ainsi que les possibilités de consultation des parties prenantes, les processus décisionnels et les besoins en matière de ressources, de manière à orienter le processus.

– Appuyer la mise en œuvre de l'examen conformément au mandat de l'UIT, en veillant à ce que l'approche adoptée soit conforme à la vision stratégique de l'UIT et à la Résolution 25.

– Faciliter la collaboration entre les secteurs, les bureaux régionaux et les départements clés, afin d'assurer une évaluation complète et efficace de la présence régionale de l'UIT.

– Suivre les progrès accomplis et évaluer les conclusions de manière à formuler des recommandations éclairées destinées à améliorer l'efficacité et à accroître les retombées des opérations régionales de l'UIT.

– Faciliter l'établissement de rapports aux organes directeurs et aux groupes consultatifs de l'UIT.

Compte tenu des articles 1 et 21 de la Constitution de l'UIT, de l'article 5 de la Convention de l'UIT et de la Résolution 25 (Rév. Bucarest, 2022), le présent rapport initial formule une série de recommandations pour soutenir les délibérations du Conseil sur le mandat. Ces recommandations ont été élaborées par le Groupe spécial intersectoriel sur la présence régionale.

Elles visent à clarifier la méthode, le calendrier et la portée de l'examen, l'approche adoptée pour la mobilisation des parties prenantes et les besoins en ressources du processus.

Le rapport est structuré comme suit:

1) Méthode de l'examen – Description du cadre et de l'approche utilisés pour réaliser l'examen.

2) Structure et durée de l'examen – Définition des phases, des étapes et des résultats attendus de l'examen.

3) Consultations des parties prenantes – Déterminer les plates-formes qui pourraient favoriser la participation inclusive des parties prenantes, de manière à assurer une évaluation complète.

4) Processus décisionnels – Recommandation de procédures de validation et d'approbation pendant l'examen.

5) Besoins en matière de ressources – Détermination des ressources nécessaires pour appuyer la mise en œuvre efficace de l'examen.

# 2 Méthode d'examen

La méthode décrite dans le mandat pose les bases d'un processus d'examen rigoureux et multidimensionnel. Cette méthode comprend ce qui suit:

– Analyse de documents: étude préliminaire complète des principaux documents d'orientation, des plans stratégiques, des rapports d'audit et des évaluations internes et externes de l'UIT.

– Analyse des données: examen approfondi des données sur les opérations, les finances et le personnel, afin de dégager des tendances, d'évaluer les performances de l'UIT et d'offrir de meilleures perspectives.

– Consultations des parties prenantes: consultations structurées des parties prenantes internes et externes afin de recueillir diverses informations sur l'efficacité des opérations régionales et des fonctions de soutien du siège.

– Enquêtes auprès des parties prenantes: enquêtes à grande échelle ciblant les États Membres, les institutions compétentes des Nations Unies et les membres de l'UIT, afin d'évaluer leur niveau de satisfaction, les défis qui se présentent à eux et leurs attentes.

Afin de renforcer la rigueur de l'analyse et la pertinence de l'examen, le Secrétariat recommande en outre d'y inclure les éléments suivants:

– Analyse comparative: étudier la situation des bureaux régionaux et des bureaux de zone de l'UIT pour la comparer à celles des institutions homologues du système des Nations Unies.

– Méthode combinée: veiller à ce que l'examen soit fondé sur des données factuelles, inclusif et stratégiquement orienté vers l'évolution des besoins de l'UIT, en particulier du point de vue de sa présence régionale.

# 3 Structure et durée de l'examen

L'examen se déroulera sur une période de 11 mois et sera structuré en quatre phases séquentielles. Le calendrier et les résultats attendus pour chaque phase de l'examen sont décrits en détail ci-dessous.

Phase 1: Évaluation préliminaire (juillet-août 2025)

Résultats attendus:

– Création de l'équipe chargée de l'examen et élaboration des protocoles de travail.

– Articulation de l'objectif de l'examen avec la méthode.

– Élaboration d'outils adaptés pour la collecte de données (par exemple, enquêtes, questions d'entretien).

– Alignement des critères de mesure utilisés dans l'examen sur les indicateurs clés de performance et les objectifs stratégiques de l'UIT.

Phase 2: Collecte de données et analyse initiale (septembre-novembre 2025)

Résultats attendus:

– Réalisation d'entretiens et de sondages auprès des groupes de parties prenantes.

– Analyses comparatives.

– Analyse initiale et identification des modèles émergents et des thèmes clés.

Phase 3: Analyse détaillée et rédaction (décembre 2025 – février 2026)

Résultats attendus:

– Analyse complète des résultats sur la base des conclusions formulées et de l'analyse initiale.

– Préparation d'un projet de rapport sur l'examen contenant des recommandations préliminaires.

Phase 4: Validation et établissement de rapports (mars-mai 2026)

Résultats attendus:

– Validation du projet de rapport sur l'examen.

– Intégration des observations formulées par l'équipe chargée de la validation.

– Rédaction du rapport final sur l'examen par le Conseil et la Conférence de plénipotentiaires de 2026 (PP-26).

# 4 Consultations des parties prenantes

La participation des parties prenantes jouera un rôle fondamental dans la réussite de l'examen, car elle permettra de s'assurer que les points de vue et l'expérience des personnes directement concernées par les activités régionales sont pleinement pris en considération dans l'analyse. Un processus rigoureux de consultation permettra non seulement de renforcer les résultats de l'examen, mais aussi d'en accroître la légitimité et la durabilité.

Disposer d'une grande diversité de points de vue contribuera également à faire apparaître de nouvelles perspectives, à améliorer la qualité des recommandations et à favoriser l'exhaustivité de l'évaluation.

Le mandat met l'accent sur les principaux groupes de consultation, tels que le Secrétariat interne de l'UIT (Secrétariat général, Bureaux et bureaux régionaux/de zone), les États Membres, les organisations régionales de télécommunication, les Membres de Secteur et les établissements universitaires.

Les outils et les mécanismes de consultation comprendront des sondages en ligne, des entretiens semi-structurés, des ateliers avec les parties prenantes et des consultations virtuelles interactives.

Le tableau ci-dessous présente une première liste non exhaustive d'événements qui pourraient permettre d'échanger avec les parties prenantes dans le cadre du processus de consultation. Ces manifestations donnent la possibilité de recueillir des observations, de valider les résultats et de s'assurer que les divers points de vue sont pris en considération dans l'examen. Les participants aux consultations des parties prenantes seront soigneusement sélectionnés, afin de privilégier les acteurs dont la présence est pertinente et présente un intérêt au regard de l'étude.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Date | Secteur | Titre | Lieu |
| 22-23 septembre 2025 | UIT-D | 20ème Colloque sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde | Genève (Suisse) |
| 17-28 novembre 2025 | UIT-D | Conférence mondiale de développement des télécommunications 2025 | Bakou (Azerbaïdjan) |
| 26-30 janvier 2026 *[à confirmer]* | UIT-T | Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications | À confirmer |
| 30 mars – 1er avril 2026 | UIT-R | Groupe consultatif des radiocommunications | Genève (Suisse) |
| Divers  | UIT-D | Réunions des organisations régionales de télécommunication | Divers |

# 5 Processus décisionnels

L'examen s'inscrira dans le cadre de gouvernance existant de l'UIT, afin de garantir la transparence, la responsabilisation et l'appropriation au niveau institutionnel. Un tel cadre doit comprendre ce qui suit:

– Contrôle interne par l'intermédiaire du Groupe spécial intersectoriel sur la présence régionale, avec établissement de rapports au Comité de coordination, le cas échéant.

– Les progrès accomplis et les résultats obtenus seront régulièrement communiqués au Conseil de l'UIT et au GTC-FHR.

Afin de renforcer la légitimité de ces processus et d'en assurer l'appropriation par les États Membres, le Secrétariat propose la création d'un **Groupe consultatif des États Membres sur la présence régionale**. Ce groupe devrait s'acquitter des responsabilités suivantes:

– Fournir une surveillance et une orientation stratégiques tout au long de l'examen.

– Formuler des observations concernant les résultats préliminaires.

– Examiner et valider les recommandations issues de l'examen avant qu'elles soient soumises aux organes directeurs de l'UIT.

# 6 Besoins en matière de ressources

Un examen solide et bien documenté nécessite des ressources à la fois financières et humaines, de sorte à garantir un processus inclusif, reposant sur une méthode solide et réalisable sur le plan opérationnel. Il est essentiel de disposer de telles ressources pour permettre une analyse fondée sur des données probantes et une vaste participation des parties prenantes. Les ressources prévues comprennent le recrutement d'un consultant à court terme pour appuyer le groupe de travail dans les tâches de recherche, d'administration des sondages, de synthèse des données et de rédaction, ainsi que des ressources financières pour appuyer l'organisation des consultations des parties prenantes. Pour couvrir les besoins en ressources, une allocation supplémentaire est proposée, comme indiqué dans le [Document C25/9](https://www.itu.int/md/S25-CL-C-0009/fr).

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_